

PROCHAIN THÈME :

« RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES :
LA DÉCENTRALISATION MALMENÉE »

Le 5 mars, le Comité Balladur, chargé d'étudier des pistes de réforme pour les collectivités locales, a rendu publiques ses conclusions.

Résultat, 20 propositions, largement inspirées de la commande de Sarkozy et de son gouvernement.

Sous couvert de trois objectifs affichés (réflexion sur la révision des structures décentralisées, clarification des compétences, travail sur les moyens financiers et humains), les propositions du rapport, si elles sont adoptées, accroîtront la confusion, diminueront l'efficacité des politiques publiques et aggraveront les inégalités.

POUR EN DISCUTER, RENDEZ-VOUS :
LUNDI 22 JUIN À 19H, EN FÉDÉRATION

Avec à l'ordre du jour :

- > Présentation des enjeux du Comité Balladur par **Franck BACHELET**, Maître de Conférences à l'IEP de Lille
- > Intervention de **Pierre MAUROY**, Ancien Premier Ministre, membre du Comité Balladur : son rôle et ses positions dans ce Comité.

(à noter : une deuxième réunion se tiendra sur le même thème en septembre avec l'intervention de nos élus locaux)



Le Conseil
des Territoires

LABORATOIRE DE RÉFLEXION, D'IDÉES, D'ANALYSES, DE SYNTHÈSES, ET DE PROPOSITIONS

ENJEUX ET CONTEXTE DE LA POLITIQUE DE COHÉSION TERRITORIALE EN EUROPE :
« EUROPE DE LA COMPÉTITIVITÉ OU EUROPE DE LA COHÉSION ? »

RETOUR SUR LA RÉUNION DU LUNDI 4 MAI 2009

« Le FEDER est destiné à contribuer à la correction des principaux déséquilibres régionaux dans la Communauté par une participation au développement et à l'ajustement structurel des régions en retard de développement et à la reconversion des régions industrielles en déclin »

Acte unique européen, Article 130C - 1987

« La politique de cohésion est d'abord et avant tout une politique de développement économique visant à augmenter la croissance agrégée de l'Union »

Commissaire Hübner - 2008



OUVERTURE DE LA TABLE RONDE

par Martine FILLEUL, Présidente

« A l'initiative de Gilles PARGNEAUX, Premier Secrétaire, étaient conviés, de manière extraordinaire, à cette première réunion du Conseil des Territoires, les membres élus, les membres du Conseil Fédéral et l'ensemble des secrétaires de section. Une réunion exceptionnelle qui se justifiait par le scrutin des Européennes, le 7 juin, nécessitant la mobilisation des cadres du Parti.

Le thème choisi, la politique de cohésion, touche tous les élus du Département. Chacun a déjà été concerné par un projet qu'il a financé ou qu'il aurait voulu financer dans le cadre de la politique régionale avec ce que l'on appelle les fonds structurels.

La politique de cohésion est une politique qui vise à l'égalité des territoires, une politique de gauche, une vraie politique de redistribution installée en 1986 mais qui a connu depuis des évolutions vers la compétitivité, vers la mise en concurrence des territoires et qui s'est éloignée de l'objectif initial.

Ces deux citations mettent en évidence cet écart entre la volonté initiale de Jacques DELORS d'un territoire cohérent et harmonieux grâce à cette politique régionale qui devait venir compenser les inégalités et la volonté actuelle de mettre en concurrence et en compétitivité les territoires européens. »



TÉMOIGNAGES D'ÉLUS SUR LES APPORTS DE L'EUROPE
DANS LES COLLECTIVITÉS ET LEURS ATTENTES

POUR LA RÉGION RENÉ VANDIERENDONCK :

« Aujourd'hui, il n'y a plus de géographie prioritaire sur le FEDER. Cela donne un fléchage thématique, c'est-à-dire l'obligation d'entrer dans des cases très précises liées à la stratégie de Lisbonne pour pouvoir être éligibles à ces crédits européens. Avec la disparition de l'objectif 1 et des possibilités de rattrapage pour l'arrondissement de Douai, Valenciennes, Avesnes, plus de financement d'équipements culturels, de politique touristique. La part sur l'attractivité territoriale a été considérablement ciblée. »

POUR LE DÉPARTEMENT JACQUES MARISSIAUX :

« 1 milliard d'euros pour la période 2007-2013 et 1/3 pour le FSE (Fonds Social Européen) c'est-à-dire l'aide au retour à l'emploi. Constat d'une métropolisation accentuée : dans les sommes dégagées dans le cadre de la politique de cohésion, de plus en plus vont aux métropoles, grandes villes, grands territoires et moins aux territoires excentrés. Le FSE reste la portion congrue des programmes européens (perte de 1/4 de l'aide sociale). L'intégration économique prime sur l'intégration sociale. On est relégué au titre de "super assistante sociale" du département. »

➤ **POUR LES AGGLOMÉRATIONS**
(plus particulièrement celle
de Maubeuge-Val de Sambre)

RÉMI PAUVROS :

« L'Etat français n'a pas négocié pour le Hainaut français (900 000 habitants) alors que l'Etat belge a négocié pour le Hainaut belge (1,2 millions habitants). Or, nous avons les mêmes critères que le Hainaut belge mais nous ne sommes pas un Etat fédéral. Nous allons donc avoir à notre frontière une concurrence. L'Etat français garde une gestion centralisée des fonds européens, le principe de subsidiarité est donc très peu appliqué en France. Nous utilisons très mal les possibilités de financement par l'Europe. »

➤ **POUR LES VILLES MOYENNES**
(plus particulièrement celle
de Gravelines)

BERTRAND RINGOT

« Grâce aux crédits européens, c'est une quinzaine d'opérations d'investissement qui ont été menées. 7 sont des crédits FEDER et 8 projets dans le cadre d'INTERREG. Sur le budget de cofinancement, cela représente 30%. Pour nous, Maires, Collectivités territoriales, l'Europe c'est une véritable réalité, qui permet de mener des opérations que nous n'aurions pas menées sans. Il y a une nécessité de se structurer en termes d'ingénierie territoriale. »



SELON MICHEL DELEBARRE

Vice-Président du Comité des régions de l'UE

« A Dunkerque, on a mis en place de 30 à 40 panneaux dans l'agglomération sur des opérations financées avec le concours de l'UE sur l'initiative de la Communauté Urbaine, pour que les gens se rendent compte que des réalités très quotidiennes ont pu pour partie être réalisées avec un concours européen. »

Il nous faut déjà se projeter sur la période 2011/2020 avec la possibilité pour les socialistes de réorienter un certain nombre de politiques qui ne sont pas figées. Le danger qui nous guette avec la politique de la droite libérale est celui d'un abandon de la politique de cohésion. Il existe en effet une réelle volonté des libéraux de favoriser les régions dynamiques qui sont censées tirer l'Europe vers le haut.

Les socialistes doivent contrer cette tendance, cela doit être le débat politique au Parlement européen. Il est irresponsable que soient mises en œuvre des politiques sectorielles (recherche, agriculture, éducation..) sans que ces politiques se posent jamais le problème de la territorialisation de leur impact. Force est de constater que notre région se situe dans le ventre mou de la politique européenne et que nous avons aujourd'hui peu de chance d'être destinataires prioritaires des fonds européens. »



CONCLUSION

DE GILLES PARGNEAUX

Premier Secrétaire Fédéral, Tête de liste aux Européennes

« En 1986, au moment du marché unique, Jacques DELORS, conscient d'un nécessaire équilibre, a imposé un pendant à la construction financière : la politique de cohésion. La droite libérale, majoritaire depuis plus de 10 ans en Europe n'a pas pris la mesure de cet équilibre et a privilégié, sans discernement, une Europe financière avec pour leitmotiv la dérégulation et la dérégulation. Cela a abouti à la grave crise financière que nous connaissons avec la fin d'un système basé sur un capitalisme sauvage. Les socialistes doivent renouer avec cette politique de cohésion et privilégier une Europe de la proximité et du service public, une Europe juste et équitable, notamment en levant un emprunt massif pour développer un véritable projet de relance. »

CE QU'IL FAUT RETENIR :

- **Il est indispensable de maintenir une politique de cohésion au delà de 2013** : elle représente la deuxième part du budget derrière la PAC et a contribué au développement des régions et à leur croissance. C'est un levier pour des fonds publics et privés et sans elle, de nombreux projets n'auraient jamais vu le jour
- **Il faut la doter d'un budget suffisant** avec une couverture de l'ensemble du territoire de l'Union. C'est une condition nécessaire pour atteindre avec succès les objectifs sociaux, économiques et territoriaux que s'est fixée l'UE
- **Tous les territoires doivent continuer à profiter des fonds structurels**, des plus compétitifs au moins développés mais aussi urbains et ruraux
- **L'Europe doit réinvestir la problématique territoriale**
- **Les objectifs de Lisbonne et Göteborg doivent être conservés** mais une réflexion doit être menée pour équilibrer : attractivité/compétitivité et solidarité/cohésion
- **La gouvernance multi-niveaux doit être renforcée et améliorée** dans l'esprit du partenariat entre la Commission, les Etats membres et les collectivités territoriales
- **Une plus grande participation des villes, communes et départements** (proximité avec les citoyens, légitimité démocratique..), serait un atout pour la mise en œuvre de la politique de cohésion et permettrait une meilleure articulation et coordination des fonds publics



Pour plus d'infos sur la politique de cohésion, un dossier est disponible, sur demande, en fédération
CONTACT : RACHID LOUNICI (03.20.13.33.33)

rachid.lounici@nordnet.fr

Mais aussi sur les sites :

www.europe.nordpasdecals.fr (rubrique A la Une)

http://ec.europa.eu/regional_policy/consultation/terco/consultation_fr.htm

(et prochainement sur notre page web)